

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHO-SOCIAUX



durée : 2 jours minimum



Public : Tout type de personnel



Profil : Ergonome – Psychologue du travail

Contexte :

Dans le milieu hospitalier la question de la prévention des RPS est essentielle en raison même des conditions d'exercice spécifiques des professionnels de santé (soignants ou non) à savoir un rythme de travail 24h/24, une activité auprès de personnes en souffrance, annonces de mauvaises nouvelles, confrontation à la mort, à l'agressivité morale et physique de certains usagers ou de leur famille, le raccourcissement des délais, la traçabilité etc. De plus, les professionnels de santé peuvent être amenés à projeter cela sur leur propre vécu, celui de leurs proches ou sur leur propre avenir. Le mal-être des personnels hospitaliers aura forcément un impact sur la chaîne du soin, sur la qualité de soin, il convient donc de prévenir ces risques.

Objectifs généraux:

- Se positionner en tant qu'encadrement dans une démarche de prévention des risques psychosociaux
- Acquérir les méthodes et outils opérationnels pour déployer une démarche de prévention et de détection des risques psychosociaux
- Connaître la réglementation et la législation en termes de risques psycho-sociaux
- Elaborer une définition commune des RPS à tout l'établissement
- Savoir identifier les facteurs de risques
- Connaître l'intérêt de la prévention primaire des RPS pour améliorer les conditions de travail du personnel et par conséquent la qualité du soin dispensé
- Savoir analyser les problématiques spécifiques des RPS en milieu hospitalier et construire une démarche de prévention collective efficace
- Permettre à chaque acteur de la prévention de parfaire sa connaissance des leviers d'action sur les RPS qui sont à sa disposition et dans la collaboration en équipe